

LE FIDÈLE CONTACT

INFORMATION AUX PARENTS



Le vendredi 30 août 2019

Chers parents,

Aujourd'hui, nous avons eu le bonheur d'accueillir nos 365 élèves. Pour plusieurs, ce fut une grande joie de se retrouver, pour d'autres, un immense plaisir de faire connaissance. Nous vous remercions de votre présence.

Vous recevez aujourd'hui le premier Fidèle Contact de l'année en format papier. Les prochains envois se feront par courrier électronique.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire!

Valérie Bilodeau
Directrice

Julie Sauvageau
Directrice par intérim

Communication

La communication entre les parents et le personnel de l'école est essentielle à la réussite et au bien-être des élèves. Pour faciliter cette communication, nous utilisons deux canaux de communication principaux : l'agenda et les courriels.

Chaque élève de l'école reçoit en début d'année un agenda ou cahier de communication. Les pages jaunes sont réservées à la communication entre le personnel de l'école et les parents. L'école utilise aussi les adresses de courrier électronique des parents pour communiquer toute information générale. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, veuillez en aviser l'enseignant de votre enfant, afin que nous puissions vous remettre une copie papier de ces envois. Vérifiez donc régulièrement son sac à dos!



L'école Saint-Fidèle a également sa page Facebook. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à aimer notre page afin d'être informés sur tout ce qui se passe dans notre belle école!

Circulation dans l'école

En ce qui concerne la circulation dans l'école, certaines consignes de sécurité doivent être respectées par les élèves et les parents. Bien que ces consignes puissent sembler contraignantes, elles visent à assurer la sécurité de vos enfants. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

- Au son de la cloche, tous les élèves doivent entrer dans l'école par la porte arrière, sans être accompagnés d'un parent. Pour le mois de septembre, certains élèves de maternelle peuvent être accompagnés d'un parent.
- Les parents désirant discuter avec un enseignant ou un éducateur peuvent en faire la demande soit par l'intermédiaire de l'agenda de l'élève ou en communiquant avec le secrétariat pour prendre rendez-vous.
- Lorsque vous venez reconduire votre enfant durant les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat. Votre enfant se rendra seul dans sa classe.
- Aucun adulte non autorisé ne peut circuler dans l'école durant les heures de classe. Si vous devez vous présenter à l'école pour une rencontre ou pour une toute autre raison, vous devez obligatoirement vous présenter au secrétariat au 2^e étage.
- Tous les élèves doivent quitter l'école par la porte ARRIÈRE. Il est demandé de ne pas attendre votre enfant à l'intérieur de l'école ni à l'entrée AVANT de l'école.
- Durant les heures du service de garde, nous demandons aux parents et aux élèves non-inscrits au service de garde de ne pas rester dans la cour de récréation. La cour est strictement réservée aux groupes du service de garde, de 8 h à 18 h.

Rappel pour les élèves marcheurs

Pour les élèves qui se déplacent à pied à l'école, nous insistons sur l'importance de faire preuve de prudence en utilisant les traverses piétonnières et en attendant les feux pour piétons. Des brigadiers scolaires sont également présents aux intersections près de l'école pour veiller aux déplacements sécuritaires des enfants.

Puces électroniques

Les parents des nouveaux élèves fréquentant le service de garde recevront une puce électronique leur permettant d'entrer dans l'école. Vous pouvez vous présenter au bureau de la responsable du service de garde pour vous procurer la puce. Prendre note que cette puce donne accès durant les heures d'ouverture du service de garde soit le matin entre 7 h 15 et 8 h 00 et en fin de journée, entre 15 h 20 et 18 h. Après 18 h 00, nous vous demandons de sonner.

Les puces permettent d'ouvrir la porte principale (le matin et en fin de journée) ainsi que la porte arrière (en fin de journée seulement).

Pour les parents ayant des enfants qui fréquentaient le service de garde l'an passé, la puce a été réactivée.

Règles de conduite et mesures de sécurité

Cette semaine, votre enfant recevra son agenda ou cahier de communication. Nous vous invitons à lire attentivement les premières pages de l'agenda scolaire de votre enfant. Vous y retrouverez un document d'information sur notre école, **Verso/.....**

nos règles de conduite et mesures de sécurité, notre cadre de référence pour les devoirs et leçons ainsi que la politique de gestion des retards.

Documents à compléter

Vous recevez aujourd'hui, via le sac d'école de votre enfant, la **fiche urgence – santé**. Nous vous demandons de la compléter ou de modifier, s'il y a lieu, les informations directement sur la fiche. Il est important de nous la retourner le plus tôt possible.

Vous recevrez également les feuilles d'autorisation de photographies et d'autorisation pour les sorties, si vous ne les avez pas déjà complétés sur le portail lors de l'inscription de votre enfant. Nous vous remercions de nous les retourner rapidement une fois complétés.

Assurance responsabilité

L'école encourage les parents à se prévaloir d'une assurance-accident pour leurs enfants. Rappelons que l'école ne défraie pas les coûts du transport par ambulance des élèves ou des différents soins médicaux en cas d'accident. Ces frais sont à la charge des parents. Votre compagnie d'assurance actuelle peut répondre à ce besoin.

Objets personnels

Veuillez prendre note que l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous demandons votre collaboration pour que les élèves n'apportent pas d'objets personnels : cellulaire, bijoux, jeux vidéo, iPod, iPad, etc. Merci de votre collaboration!

Collations - Service de garde

Prendre note que pour le moment, il en va de votre responsabilité de fournir une collation à votre enfant puisque la possible perte de la subvention qui permettait d'en faire l'achat nous oblige à mettre en suspend ce service. Vous pourrez ajouter la collation à la boîte à lunch de votre enfant. Cette dernière doit respecter la *Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* de la Commission scolaire de la Capitale. Elle doit donc comprendre un fruit, un légume ou un produit laitier. Nous vous aviserons si ce service est rétabli.

Rencontres d'information

Les rencontres de parents des élèves fréquentant le préscolaire et les 2^e et 3^e cycles (3^e à 6^e année) auront lieu le **jeudi 5 septembre 2019 à 18 h 30**. Ces rencontres sont importantes puisqu'elles nous permettent d'expliquer le fonctionnement de chacune des classes. Nous vous y attendons en grand nombre!

Assemblée générale des parents

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale des parents qui aura lieu :

Le jeudi 5 septembre 2019 à 19 h 30

Lors de cette assemblée générale, vous recevrez de l'information concernant la vie de l'école. Nous procéderons également à l'élection des membres du conseil d'établissement et à la formation de l'OPP (organisme de participation des parents).

Nous vous attendons en grand nombre et vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le service de garde sera ouvert le soir du 5 septembre pour tous les élèves d'âge scolaire pour le temps des rencontres et l'assemblée. Si vous avez l'intention d'utiliser ce service, bien vouloir retourner le coupon disponible à la fin de cette communication au titulaire de votre enfant.

Dates importantes à retenir

Le lundi 2 septembre	Fête du travail – Congé pour tous
Le jeudi 5 septembre - 18 h 30	Rencontre des parents pour les classes du préscolaire et pour les classes de la 3 ^e à la 6 ^e année.
Le jeudi 5 septembre - 19 h 30	Assemblée générale des parents
Le lundi 16 septembre	Journée pédagogique <i>*Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.</i>
Le lundi 30 septembre	Journée de déclaration de la clientèle. Il est important que tous les élèves soient présents lors de cette journée.
Le vendredi 18 octobre	Journée pédagogique <i>*Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement</i>

Découper ce coupon au besoin

Nous souhaitons utiliser le service de garde le 5 septembre.

Nom de l'enfant ou des enfants :

Nom des parents présents à la rencontre :
